

# REGLEMENT SARDRYVAL 2023

Compétition ouverte à tous les joueurs licenciés dans un club du département de l'Indre et à jour de son certificat médical.

Compétition en scramble à deux adhérents dans la même A.S.

## DROIT D'INSCRIPTION :

10 euros par joueur (soit 20 euros par équipe) sans distinction de catégorie (joueurs licenciés au club des Dryades, des Sarrays, des Rosiers, du Val de l'Indre, du Gazelec Châteauroux et ASSM ville d'Issoudun).

20 euros pour les joueurs non-membres des A.S.

20 EUROS plus le green fee du club hôte pour les joueurs non-membres et non abonnés.

(Montant intégralement reversé au Comité de l'Indre de Golf)

Les inscriptions sont enregistrées par un membre du bureau du club hôte, les cartes de score et les résultats sont effectués par le secrétaire du club hôte.

## REMISE DES PRIX :

La remise des prix aura lieu au club house du golf des DRYADES environ 30 minutes après l'arrivée des derniers concurrents.

Seuls les joueurs membres des A.S. seront récompensés.

Un verre de l'amitié sera offert à tous les participants à l'issue de la remise des prix, ce pot est organisé par L'A.S. du golf des DRYADES et sera payé par le comité de l'Indre de golf.

Les récompenses sont réglées par le comité de l'Indre de golf.

### LOGISTIQUE :

L'organisation, les tirages des départs, la position des drapeaux, le marquage du terrain sont sous la responsabilité du club hôte.

### ORGANISATION SPORTIVE :

**Formule** : scramble à 2.

**Série** : pas de distinction de catégorie.

**Repères de départ** : Jaunes pour les hommes, rouges pour les dames.

**Horaires des départs** : Premier départ à 9h00 puis toutes les 10 minutes.

**Prix et récompenses** : sont récompensées les 3 premières équipes en brut ainsi que la première en net.

**Date limite d'inscription** : le vendredi 8 septembre 2023 à 16h00.

**Départage** : en cas d'égalité les concurrents sont départagés selon la formule RMS (9 derniers trous puis 6 puis 3).

**Comité de l'épreuve** : en cas de litige le comité de l'épreuve composé du président du club hôte et de 2 membres du comité de l'Indre de golf tranchera après concertation des différentes parties.